## CLUB DES AMATEURS D'ANCIENNES RENAULT

## PARADE 1945-1983 **AUTOS & MOTOS** Dimanche 30 avril 2023 Date limite d'inscription 8 avril 2023 Nom et prénom du conducteur : ..... Je souhaite engager $\square$ la voiture $\square$ la moto : Marque:.... Type: ..... Année modèle : ..... Immatriculation: Assurance: ..... N° de police : ..... N° permis de conduire : ..... Engagement pour: - un véhicule 10 € sans repas : ..... - un véhicule 30 € comprenant 1 repas : ..... - un véhicule 50 € comprenant 2 repas : ..... - repas supplémentaire 22 € x ..... = ..... - repas enfant jusqu'à 10 ans : 10 € x = ..... Total: ..... Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR Le Mans et copie de l'assurance du véhicule à envoyer par courrier postal pour le 8 avril 2023

Le pilote doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

Le véhicule engagé doit être en conformité avec la loi : bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance (envoyer la copie du certificat), CT et posséder un extincteur en état.

Les motards doivent porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants et les 2 roues avoir

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

un rétroviseur.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

Il est interdit de fumer sur les parcs.

Les dossiers incomplets ou non lisibles (adresse mail par exemple) ou présentant des erreurs ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom :	Prénom :	Club :
Adresse:		Localité :
Tél fixe :	Tél portable : e-mail :	
J'aurai les documents et matériels prévus et j'autorise les organisateurs à utiliser les informations		
ci-dessus ainsi que les	photos qui seront prises pour communiquer.	Signature